

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

## Almanach Français.

Dimanche 16 (1799). — Combat sur le Necker, blocus de Philipsbourg, par le général Lecourbe, contre les Autrichiens.

(1805). — Combat d'Ho'labrun, par le maréchal Lannes, contre les Autrichiens.

## MONTEVIDEO.

15 Novembre 1845.

(Suite de notre article précédent).

M. Thiers venait d'entrer aux affaires à l'époque dont nous nous occupons et, par conséquent, ne pouvait aborder que traditionnellement, pour ainsi dire, la question de la Plata, surtout au milieu des graves attentions qui pesaient alors sur lui. L'impulsion était donnée d'ailleurs et, d'un autre côté, le protecteur constant de M. Dupotet, celui qui nous a gratifié de cet homme méchant et inhabile, M. Duperré était encore au ministère. Et puis M. Thiers, on le sait, n'est point de ces ministres ordinaires qui se font un devoir, un mérite de remanier tout ce qu'ont fait leurs prédécesseurs et dont la seule tactique et le seul talent sont de blâmer et de réprouver leurs actes.

Mais, malgré une erreur qui n'est point la sienne, qui oserait soupçonner un instant les sentiments du ministre le plus populaire qui approche du trône, quand il s'agit de l'honneur et de la dignité de son pays. Et si M. Thiers eût voulu jouer légèrement le bon crédit de la France, eût-il fait choix pour cela de l'homme aux principes arrêtés, au patriotisme sévère, d'abord désigné pour cette mission? ce fut M. le vice amiral Baudin.

Il s'agit ici d'une des célébrités chères à la nation, nous ne craignons point dès lors de nous arrêter à quelques détails.

En 1815, M. Baudin, alors capitaine de vaisseau, se retira du service; on dit qu'il fut invité à le faire: il établit depuis une maison de commerce au Havre sous la raison Baudin, Etasse et compagnie. Cette maison prit une extension immense et ses relations avec les ports de la Plata furent très fréquentes. En 1824 1825 une commission s'établit pour fonder et régulariser l'immigration que Rosas aujourd'hui repousse odieusement. Ceci avait lieu sous l'administration de Don Bernardino Rivadavia, l'homme que l'humanité et la civilisation sud-américaine viennent de perdre; M. Baudin qui l'avait connu en France et à qui il avait suffi de le voir pour l'apprécier, se prêta volontiers à l'opération indiquée ainsi que plusieurs de nos honorables négociants. M. Baudin fut alors relationné et commercialement et politiquement avec ce que la République Argentine (alors libre et prospère sous une administration sage et libérale — et aujourd'hui...!) avait de plus distingué. Sans y être jamais venu il connaissait parfaitement le pays, car il est de ces hommes qui n'ont pas besoin de voir pour savoir. L'immigration n'était point pour lui une spéculation sinon un acte de bienfai-

sance, aussi ne cessait-il de recommander ses compatriotes émigrés aux employés et au commerce buenos-airesiens, et prenait-il souvent des informations bienveillantes sur ceux qui avaient appelé son attention.

En 1830, après avoir pris une part active aux glorieux événements, M. Baudin essuya un échec de fortune qui fut son plus beau titre à l'estime des gens de bien, (Constitutionnel) et malgré les offres les plus brillantes et les supplications de ses amis, M. Baudin abandonna pour toujours la carrière commerciale et rentra dans la marine... La France connaît ses services.

L'éloge de MM. Thiers et Baudin sous une plume aussi faible que la notre serait une véritable maladresse dont nous aurons le bon sens de nous abstenir.

En 1840 sur les rapports Dupotet et en dépit des lumières répandues sur la question par M. Martigny, M. Baudin fut appelé par le ministère et, fidèle à ses souvenirs de nationalité et d'amitié, se réjouit de visiter la Plata, de revoir d'anciens amis et de visiter les français résidents; il pouvait en même temps rendre un service immense à ces belles et malheureuses contrées, il accepta avec un empressement qui déjà lui mérite quelque gratitude de notre part. Voyons les résultats.

(La suite au prochain numéro.)

## SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE DE DAMES ORIENTALES.

Durant les trois jours, 16, 17 et 18 courant, on fera l'exposition publique des divers ouvrages que plusieurs dames de cette ville ont consacrés au but philanthropique de soutenir l'hospice dirigé par cette société.

A cet effet on a préparé convenablement un local, rue 25 Mai, 230 et 232, où en sera faite l'exposition durant ces trois jours, de midi à trois heures.

Deux dames de la société présideront cet acte, et donneront toute les explications désirables sur les objets présentés.

Le 21, 22 et 23 courant on en fera la vente publique dans un des salons du même hospice, et aux mêmes heures indiquées pour leur exposition.

La société philanthropique invite toutes les personnes qui aiment l'humanité, et qui s'intéressent à la prospérité du pays, à concourir à cet acte qui ne peut être considéré que d'une grande importance sous l'un et l'autre rapport.

Instruisant le public de ce dont est capable le génie des jeunes orientales, et des progrès qu'elles font sous une éducation bien dirigée, on crée un nouvel stimulant pour la jeunesse, outre qu'on excite l'intérêt général en faveur de l'éducation, comme base de l'avancement et de l'amélioration de notre société politique.

Par l'emploi de dispositions heureuses dont la nature a doué le beau sexe oriental, et que l'éducation a perfectionnée, à soulager les blessures qu'un ennemi cruel autant qu'injuste fait journellement aux défenseurs de cette capitale, on voit les généreux sentiments de notre jeunesse.

Ce n'est point le désir d'une vaine ostentation qui les dirige, c'est l'intérêt d'être utiles qui les a portées à offrir au public ce qui, sans un noble motif, ne serait jamais sorti du cercle privé auquel une modestie hautement recommandable les avait destinées. Ce sacrifice

augmente son mérite.

On espère que toutes les personnes de cœur voudront contribuer à la réalisation de cette entreprise, dont l'importance sera appréciée suffisamment.

Toutes sont invitées à couronner les efforts de notre jeunesse, et à offrir par ce moyen un secours à nos défenseurs blessés.

La société philanthropique qui représente une pensée grande d'avenir pour le pays, et qui s'est rendue digne de la gratitude et de l'estime publique, offre ce nouveau témoignage de son zèle, et agrandit le programme des bénéfices qu'on doit en espérer, pour une autre époque où la situation du pays permette de développer complètement la pensée qui est la base de son installation. Montevideo, le 14 novembre 1845.

## Nouveaux attentats d'Oribe.

La goëlette sarde *Pepita*, partie de Buenos Ayres le 7 ou le 8, a été jetée, le 9, par la tempête, sur la côte de Martin Chico, après avoir perdu ses ancres. Aussitôt est arrivé un détachement de cavaliers aux ordres du capitaine Casal. Ils ont arraché le patron et les 4 hommes d'équipage du bord, et après avoir tout pillé hommes et navire, ils ont mis le feu à ce dernier. Ensuite ils ont obligé les malheureux naufragés à marcher, à pied, jusqu'à Conchillas, de là devant la Colonie, et ensuite à Col-la. Ici, on leur a donné pour la première fois des chevaux pour aller avec une lettre à San José, d'où ils ont été envoyés au Cerrito, en faisant la plus grande partie du chemin à pied.

Au camp du Cerrito, où ils ont séjourné 4 jours, ils ont trouvé une femme sarde, nommée Angela, qui avait été emmenée forcement de la Colonie, avec deux enfants en bas âge, et dans un état si avancé de grossesse qu'elle est accouchée durant le chemin qu'elle faisait à pied. La cause alléguée pour cette brutale violence, c'est parce que le mari de cette malheureuse était resté à la Colonia, est de là était parti pour Montevideo.

Le jour après l'arrivée des naufragés au Cerrito, un officier sarde s'est présenté pour les faire mettre, supposent ils, en liberté, et hier, vendredi, à 11 heures du matin ils ont été amenés avec Angèle à Punta Yegua, où ils se sont embarqués sur un canot de l'*Aguila*, corvette de S. M. le Roi de Sardaigne, accompagnés d'un officier. La malheureuse mère est restée à bord de ce navire avec ses trois enfants, et le patron et ses quatre marins sont débarqués et ont été présentés au ministère de la guerre.

Ceci est la narration exacte du second de la *Pepita*.

Quel langage employer pour qualifier des actes si horribles? Ceux qui, de sang froid, sans provocation aucune, en terre ferme, épient les malheureux naufragés qui luttent avec la mort au milieu des vagues, pour les piller, briser leur navire, et les tourmenter ensuite, ce ne sont plus des hommes, mais des bêtes féroces, mais des requins qui rodent autour de l'esquif qui se démembre pour dévorer ceux qui tombent dans l'élément qu'ils habitent. Foulant toutes les lois divines et humaines, ils sont hors du christianisme, et des lois des nations. Quel langage tiennent les autorités sardes? Elles ont reculé devant le pillage de la *Rose*, elles l'ont laissé impuni: voilà maintenant un autre fait, résultat en partie de cette to-

térance. Quel est le langage des Agents qui résident près de Rosas, ceux qui défendent Rosas... Rosas dont le nom et le drapeau, grand Dieu, sont desservis par des furies qui complotent de pareils attentats?

Que disent MM. Brent et Mareuil? Nous savons bien ce qu'ils disent, que ce fait est faux qu'il est de notre invention et c'est ce que diront les feuilles du Cerrito et de Buenos-Ayres. Mais que ces MM. ne s'y trompent pas, un pareil subterfuge les mets dans une condition pire: c'est vouloir cacher le soleil avec la paume de la main.

Non, s'ils ont été jusqu'aujourd'hui faibles, ou partiels jusqu'à se souiller, en protégeant ces fameux criminels, qu'ils fassent enfin, ce qu'il reste seulement à leur expiation, qu'ils s'associent à ceux qui dénoncent et maudissent l'horrible conduite de ces hommes et qui provoquent le mépris du genre humain et leur châtiement qu'ils s'associent, qu'ils contribuent à prêcher une croisade de toutes les nations chrétiennes contre un système qui déshonore autant ceux qui l'observent que ceux qui le tolèrent et dont l'honneur est pour les victimes: l'honneur du martyr.

(Comercio del Plata.)

Nous avons eu vendredi un passé, Nicolas Martinez, espagnol. Il a dit n'avoir jamais servi avec les ennemis, s'étant caché deux ans et demi au Rincon de Pando. Il a entendu ses compatriotes se recrier contre les privations de toute espèce qu'ils endurent.

#### AVIS OFFICIEL.

Le ministère des finances soumissionne la construction d'un hangar (galpon) en bois, de 120 varas de long sur 9 i 2 de large, et 6 de hauteur. S'adresser au bureau de ce ministère dans les trois jours après cette publication.

Montevideo, le 15 novembre 1845.

#### AVIS.

Le COURRIER EUROPEEN, ayant jusqu'ici entretenu ses lecteurs de sujets appropriés, autant que possible, aux goûts et aux intérêts de ses abonnés, au Brésil, sans négliger toute fois de satisfaire la curiosité de ses lecteurs d'Europe, prétend suivre avec persévérance la marche qu'il a adoptée, dans le choix et la rédaction de ses articles, qui ont été accueillis avec bienveillance par la presse brésilienne. La rédaction du COURRIER profite de cette occasion pour témoigner aux différentes feuilles de Rio de Janeiro, sa sympathie pour leur procédés généreux et leur impartialité; le COURRIER reconnaissant espère acquiescer un nouveau titre à l'accueil bienveillant qu'il a reçu dans ce pays; il partage avec la presse du Brésil ces sentimens sincères de respect pour les institutions du pays et de dévouement à ses intérêts; et, voulant s'unir plus étroitement à elle, il adopte, des aujourd'hui, le titre de COURRIER DU BRÉSIL.

RIO DE JANEIRO, 24 OCTOBRE.

Il a paru, ces jours derniers, un recueil de tous les documens diplomatiques relatifs au traité d'Alliance offensive et défensive, conclu entre l'Empire et la Confédération Argentine, en mars 1843, et non ratifié par le gouvernement de Buenos-Ayres, ainsi que de tous les discours prononcés dans la chambre des députés, à l'oc-

casion des interpellations de M. le député Rodrigues dos Santos, adressées à M. le ministre des affaires étrangères, Limpo de Abreu.

Dans l'avant-propos, qui est un modèle de style politique, se trouvent discutés les reproches adressés, au sujet de ce traité, à l'un des membres de l'ancien ministère brésilien, à M. Carneiro Leao, homme d'état non moins illustre que grand orateur, cher à tous les amis des gloires du Brésil.

Nous donnons ici un extrait de cet avant-propos, le défaut d'espace nous empêchant de le traduire dans son entier.

Après avoir établi la convenance de la plus grande publicité possible donnée aux documens dont l'ensemble est reproduit, l'auteur s'exprime ainsi:

« Mieux on connaîtra l'époque, plus on étudiera ces documens et les événemens auxquels ils se rattachent, et plus on rendra justice aux hommes du traité de 1843, que l'esprit de parti a cherché inutilement à dénigrer. Prétendre stigmatiser la ligne politique suivie par eux au moment, où les actes violens de l'intervention anglo-française, si hostiles aux nations indépendantes, venaient démontrer combien cette politique avait eu de juste prévoyance et combien la jactance, l'ambition et la mauvaise foi du gouvernement de Buenos-Ayres avaient eu de résultats funestes, eût été une initiative inexplicable, de la part de M. le député Rodrigues dos Santos, si le parti qui l'y poussait n'y eût eu un intérêt évident, espérant ainsi pouvoir compromettre M. le ministre des affaires étrangères, dans la position délicate que les interpellations lui faisaient, vis-à-vis de la majorité de la chambre qui l'avait soutenu jusqu'alors.

« Honneur soit rendu à M. Limpo de Abreu qui dans cette circonstance difficile, s'est montré digne de sa réputation et à la hauteur de la place éminente qui lui est assignée, depuis longtemps, entre les hommes d'état du Brésil, par les Brésiliens consciencieux de tous des partis! Il sait tout ce que le traité du 26 août 1828 confère au Brésil d'imprescriptibles droits, relativement au maintien de l'indépendance de l'Etat Oriental; et il n'ignore pas ce que l'intervention anglo-française, intempestive comme elle a été, et faite sous la coopération du Brésil, peut avoir de dangereux, soit en fait, pour cette indépendance même, soit en principe, pour la liberté d'action des autres peuples sud-américains, dont elle semble, sous prétexte d'intérêts neutres à défendre, vouloir limiter les droits, comme belligérens, dans l'exercice entier de ces droits, tels qu'ils compétent à toutes les nations indépendantes.

« M. le ministre des affaires étrangères ne pouvait pas s'associer à MM. Rodrigues dos Santos, Saturnino et autres députés, dans leurs attaques contre la politique du cabinet antérieur qui avait prévu et voulu empêcher le mal; c'eût été de sa part, un appui moral, donné à l'intervention, contrairement à sa dignité d'homme d'état brésilien et aux intérêts du pays; la politique, non-seulement de stricte neutralité, mais encore d'isolement étant la seule qui convienne aujourd'hui au Brésil, dans le juste sentiment de son droit national méconnu. L'éloquence, pleine de mesure et de tact, de M. Limpo de Abreu justifié complètement, avec les excellens discours de MM. Souza Ramos et Souza Martins, les négociateurs brésiliens de tout ce qu'une appréciation légère ou hostile des événemens avait pu permettre de leur reprocher.

Ainsi, tout a été dit, du côté du Brésil, et il n'est pas besoin de revenir en ce sens sur des faits que la discussion a victorieusement établis. Mais il n'en est pas de même à l'égard d'imputations faites par la *Gaceta Mercantil* du 9 mai dernier, au traité de mars 1843; imputations qui ont d'autant plus de portée qu'on ne peut considérer la *Gaceta Mercantil* que comme l'organe du gouverneur Rosas.

(Courrier du Brésil)

(La suite au prochain numéro)

#### AU CHAPEAU FRANCAIS.

Rue des Trente-trois, n° 88, à côté de l'armurerie de M. Aubriot, l'on vient de recevoir de Paris un bel assortiment de chapeaux à poil, castors gris ras, à la dernière mode dite Polka, comme aussi des casquettes pour homme et enfans et des chapeaux mécaniques de mérinos gris et noirs.

#### DEUXIEME LEGION DE G. N.

ORDRE DU JOUR DU 13.

La formation d'une 5me batterie étant autorisée par le général d'armes, ceux qui voudront en faire partie devront se présenter à l'Etat-major pour se faire inscrire et recevoir les rations en attendant que le cadre de la batterie soit formé.

#### AVISO JUDICIAL

No habiendose realizado el dia cuatro del que luce la junta de acreedores de D. José Calzada, convocada por orden del Señor Alcalde Ordinario del Departamento a petición de aquel, por falta de número, su Señoría conformandose con el dictamen del Señor asesor de la causa, ha dispuesto que además de ser citados personalmente los acreedores que puedan ser habidos, lo sean todos por los Periodicos de esta Ciudad para que el día veintiuno del corriente mes a la una de la tarde, concurrán en la sala del Juzgado cada uno con los documentos de sus créditos a efecto de tener la junta general solicitada por el deudor común, y dispuesta por el Juzgado, y en atención a que en el anterior aviso se les apercibió a los inasistentes de tener buen estar y pasar por lo que determinase la mayor parte de dichos acreedores, concurrentes; que dan, por el presente apercibidos de que así ha de efectuarse realizada la reunión, parandoles por lo tanto todo el perjuicio que haya lugar por derechos y cumpliendo lo mandado se hace esta publicación para que llegue a noticia de todos.

Montevideo 12 de noviembre de 1845.

Pedro LATORRE.

Escribano público.

#### AU BON MARCHÉ.

Dans la rue du Cerrito, n° 184, à l'angle de la rue Ituzaingó, n° 53, on vend du vin carlon, bonne qualité, sans eau, au bas prix de 3 vintains la cuarta, et de l'huile excellente à manger à 9 vintains.

#### AVIS AU COMMERCE.

Un jeune homme, connaissant la langue espagnole et la tenue des livres en partie double, désire s'employer dans une maison de commerce.

S'adresser chez M. Rabachon, tailleur, rue du 25 Mai, n° 285.

#### AVIS.

Monsieur Eugène Dubut, annonce au public qu'il va commencer le 15 courant à professer son état de degraisneur, dans la rue du Rincon, n° 142. Il prévient les personnes qui auraient des effets tachés qu'on peut les lui livrer en toute confiance; il garantit d'enlever les taches sans endommager les étoffes.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.